

28 mai 2016

10 MILLIARDS DE PLUS POUR FINANCER L'AVENIR

par Marie Visot



LE 3^E VOLET DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR SERA POUR MOITIÉ DÉDIÉ À LA MONTÉE EN GAMME DES ENTREPRISES.

COMPÉTITIVITÉ

Couper dans les crédits budgétaires pour ne pas dériver par rapport aux engagements de réduction de déficit public, soit. Mais le chef de l'État ne veut quand même pas sacrifier totalement l'avenir. Cette semaine, à l'occasion d'une journée consacrée à « la nouvelle France industrielle », François Hollande a confirmé qu'un troisième volet du programme d'investissements d'avenir (PIA) - ce plan de relance des investissements lancé par Nicolas Sarkozy - sera doté de 10 milliards d'euros. Reste à le voter dans la prochaine loi de finances... Aujourd'hui, sur les 47 milliards d'euros des deux premiers PIA, quelque 38 milliards sont engagés sur plus de 2 700 projets. Sur

cette enveloppe, 14 milliards sont effectivement décaissés. Voyant le moment où la source commencerait à se tarir, le commissaire général à l'investissement, Louis Schweitzer, a plaidé pour une poursuite du programme. Il l'a obtenue. Plus de la moitié de ce troisième volet de 10 milliards ira vers « l'enseignement supérieur et la recherche », selon François Hollande, tandis que l'autre moitié sera dédiée à « la montée en gamme de nos entreprises et l'innovation ». Et le président d'ajouter : « Nous avons voulu qu'il y ait un financement particulier pour l'industrie du futur. » Aider aussi les PME Le nouveau volet comprendra notamment une enveloppe en fonds propres

de 4 milliards d'euros, afin de « continuer à soutenir le capital risque, à appuyer les sociétés de projets et à accompagner l'internationalisation des entreprises », a précisé le chef de l'État. Ces 4 milliards viendront ainsi abonder ou lancer de nouveaux fonds destinés à financer des « grands défis », à aider à l'internationalisation des PME et à commercialiser des innovations dans les infrastructures énergétiques et urbaines. L'exécutif veut faire en sorte que les entreprises qui ont des projets

ambitieux puissent dès leur naissance avoir l'appui nécessaire. Le principe du programme reste identique. Le Commissariat général, rattaché à Matignon, lance des appels à projets. Une fois ces derniers sélectionnés par un jury, le Commissariat général accorde des subventions, des avances remboursables, des prêts, fait des dotations non consommables ou prend des participations. Le cofinancement avec des entreprises privées reste une condition à la sélection d'un projet.

ISOLANT, BÂTIMENT RÉSISTANT, MATÉRIAUX LÉGERS... LES PROJETS SORTENT DE TERRE

C'est une exposition d'un genre original qui trône sur les grilles extérieures de la préfecture d'Auvergne-Rhône-Alpes, à Lyon. Devant l'imposant édifice construit en 1879 sur un terrain appartenant aux hospices de la ville, point de photographies d'art ou d'œuvres de dessinateurs, mais d'étonnants panneaux décrivant des projets innovants soutenus par le programme d'investissements d'avenir (PIA). D'habitude, les badauds y jettent un œil intéressé. En ce jour de fin mai, c'est Louis Schweitzer, le commissaire général à l'investissement, le passant.

Les porteurs de projets ont revêtu leurs plus beaux atours, attendant de pouvoir lui expliquer ce qui les anime depuis des mois, voire des années. Ils ont répondu à des appels d'offres, ont été sélectionnés par le Commissariat général à l'investissement. Ils n'ont pas envie de le décevoir. Il y a là les porteurs du projet SuperGrid Institute, qui développe les technologies pour les futurs réseaux de transport de l'énergie électrique : un projet financé à hauteur de 72,7 millions d'euros (sur un total de 225 millions) par l'enveloppe des investissements

d'avenir. Ou bien Ici&Là, une jeune entreprise qui crée des produits riches en protéines à base de légumineuses, dans le cadre d'une agriculture durable, et qui est aidée pour 110 000 euros - « un tiers de ce dont nous avons besoin », se félicitent les deux fondateurs. Et encore Enersens, qui a créé un superisolant thermique à base d'aérogel de silice. Ou bien Biobutterfly, un projet porté par Michelin, qui veut fabriquer du caoutchouc vert et qui n'aurait pas eu « la même ambition » sans le PIA, qui a apporté 14,7 millions d'euros. « Est-ce rentable ? » « Ce qui est fantastique, c'est de voir l'enthousiasme des porteurs de projets », note Louis Schweitzer. Se mêlent des jeunes et des moins jeunes, des ingénieurs comme des petits malins. Mais tous sont passionnés : « Les grincheux qu'il peut y avoir dans le pays, je ne les vois pas ! » Mais pas question pour autant de lâcher sur l'exigence. Un peu plus tôt dans la journée, Louis Schweitzer a fait une halte dans la « vallée de la chimie », près de Lyon. Pour suivre les projets sélectionnés, rien de mieux qu'un petit tour sur place. Dans cette usine qui abrite le projet Stiicpa, le but est de réduire les émissions des polluants par une réduction du poids de la voiture. Chaque pièce compte :

celles qui sont fabriquées ici en matériaux composites constituent la structure de caisse automobile. C'est léger, effectivement, bien plus léger que le métal. « Un kilo de gagné sur une voiture, c'est 4 à 5 euros pour un constructeur », explique un expert sur place. Sur un total de 5,2 millions d'euros, 2,3 millions viennent de l'Ademe dans le cadre du PIA. « Et est-ce compétitif ? », ne manque pas de demander Louis Schweitzer. Deuxième halte : le terrain semble en construction. **En guise de chantier, le projet Gaya. Piloté par Engie, il vise à « mettre en place une filière industrielle innovante de production de biométhane de deuxième génération ». Une filière qui pourrait, « à l'horizon 2040, créer 5 000 emplois », insiste le patron du site. Louis Schweitzer, ancien patron de Renault, connaît bien le sujet. Alors il pose des questions : d'où vient le bois qui sera gazéifié ? Des producteurs de 50 kilomètres aux alentours. Qui pourra bénéficier de cette énergie ? Les foyers pour un usage domestique, l'industrie pour la production de chaleur et les véhicules qui fonctionnent au gaz naturel. Et puis : « Est-ce rentable ? », interroge-t-il encore et toujours.** Cette question, il la pose à chacun de

ses déplacements, à toutes les entreprises financées par son enveloppe. « On parle d'argent public. Tout ne réussira pas ; mais il faut se donner un maximum de moyens de bien cibler », soulignent-on au Commissariat général à l'investissement. Ce jour-là, toujours, un projet semble particulièrement retenir l'attention de la petite équipe venue de Paris. Il s'appelle Aeride. Le bâtiment pilote, propriété de Solvay, ne semble pas d'aspect très différent de ceux de la zone industrielle. Et pourtant, il peut - grâce à une

solution d'isolation en bois de l'entreprise Amalgam - résister à une explosion. Le sujet est loin d'être anodin : dans un bâtiment classique, avec une surpression de 150 millibars, toutes les fenêtres explosent, il y a des blessés et 170 de morts ! Le projet permettra ainsi la rénovation des sites industriels dangereux. Dans le train qui le ramène à Paris, Louis Schweitzer souffle : « Ce sont des projets de long terme, dont certains ont été retenus par mes prédécesseurs. Ils sont porteurs d'avenir et il aurait été dommage de passer à côté ! »